



COMITÉ DE DIRECTION

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

8 Avenue Joffre

BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : f francquembergue@yonne.fff.fr

PV6CD2

PV du Comité de Direction du District de l'Yonne de Football

10 Juillet 2025

Présidence : M. CAILLIET Christophe

Présents : Mmes BOLLEA Catherine, BRUNET Florence, FONTAINE Catherine, ROBERT Aurélie, SOUSTELLE Christine, VIÉ Florence, MM. AMARAL Dominique, MOREL Stéphane, SABATIER Patrick, TALLANDIER Thomas

Excusés : MM. BILLOTTE Bruno (CTD DAP 89). GIOÉ Christophe, MALDOU Adil, PERLIN Guillaume (éducateur sportif), PLEUX Cédric, TRINQUESSE Jean-Louis.

Invitée : Mme FRANQUEMBERGUE Floriane (secrétaire administrative),

Début de séance à : 19h05

Mme Floriane FRANQUEMBERGUE est désignée secrétaire de séance.

Carnet de Famille

Le Comité adresse ses sincères condoléances :

- à la famille de Jean MOUREY, ancien joueur et éducateur à l'AJ AUXERRE, éducateur et Président au FC MONÉTEAU et membre de commissions au District de l'Yonne de Football et élu au Comité de Direction (2016/2020),
- à la famille de Jean-Claude GODARD, Président de l'U.S. JOIGNY (1980/1998),
- à la famille d'Adil MALDOU, à la suite du décès de son frère

Remerciements

Le Comité de Direction remercie les communes et les clubs qui par le prêt des installations sportives, permettent au District d'assurer ses missions sur l'ensemble du territoire icaunais.

1. Adoption des Procès-verbaux

- Adoption du PV 209 CD 17 du Comité de Direction du 05/06/2025 : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.

- Adoption du PV téléphonique 223 CD 19 du Bureau du Comité de Direction du 26/06/2025 : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.
- Adoption du PV électronique 3 CD 1 du Bureau du Comité de Direction du 03/07/2025 : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.

2. Communications du Président

En préambule, le Comité de Direction félicite :

- BAGASSIEN Thomas, club du FC Sens,
- HADDAD Noé, club de Joigny,
- MARCELLY Maëna, club de Joigny,
- SEBILLAUT Santiago, club du FC Sens,
- SIBILLOTTE PEPE Erwan, club de Gâtinais,
- STEFUT Loredana, club de l'AJ Auxerre,
- VASSARD Pauline, club de l'AJ Auxerre,

Pour l'obtention du BMF.

a) Renouvellement du Comité de Direction

Le Président informe le Comité de Direction de la démission de Christophe GIOÉ de son poste de vice-président et président de la CDA consécutivement à son départ professionnel dans le Doubs.

Le Comité de Direction lui renouvelle ses remerciements pour ses 3 saisons au service du football icaunais.

- Composition du Bureau :
 - Président : Christophe CAILLIET
 - 3 vice-présidents :
 - Patrick SABATIER, en qualité de secrétaire général
 - Dominique AMARAL, en qualité de trésorier
 - Florence BRUNET, en qualité de responsable de la formation et de l'accompagnement des clubs

Le Président demande que le poste vacant au Bureau du Comité de Direction soit proposé à Stéphane MOREL. Le Comité de Direction vote à l'unanimité pour cette proposition, Stéphane MOREL devenant le 5^{ème} membre du Bureau en remplacement de Christophe GIOÉ.

Conformément à l'article 13.3 de nos Statuts, le Président proposera un.e candidat.e à l'élection d'un nouveau membre lors de l'Assemblée Générale du 6

novembre. Cette candidature devra être actée lors du Comité de Direction du mois d'octobre.

- Signatures bancaires : le Comité de Direction mandate MM CAILLIET et AMARAL ainsi que Mmes FOREY et FRANQUEMBERGUE pour effectuer toutes transactions bancaires.
Pour ces dernières, le Comité de Direction limite à la somme de 1000€ le seuil d'engagement.

- Services administratifs et techniques :
 - Secrétaires : Stéphanie FOREY et Floriane FRANQUEMBERGUE
 - Techniciens : Bruno BILLOTTE et Guillaume PERLIN
 - Apprenti en charge de la communication : Robin THIEBAUT

- Nomination des membres chargés de faire appel au nom du Comité de Direction :

Le Comité de Direction adopte le principe de faire systématiquement appel en cas de contestation par l'intéressé d'une sanction disciplinaire infligée en première instance. Mme BRUNET et M. SABATIER sont chargés de faire appel en son nom.

b) Activités clubs

Le Président rappelle que les clubs de BLÉNEAU (544 346), CHAMPLOST (580 826) et VILLENEUVE SUR YONNE (560 956) ont été placés en inactivité totale. Le Bureau du Comité de Direction a acté la cessation d'activité du GJ de l'ARMANÇON.

Le Président informe que le club de PONT SUR YONNE devait se retirer de l'Omnisport mais qu'aucune démarche d'affiliation n'a été réalisée à ce jour. Un club est en cours d'affiliation à VILLENEUVE LA GUYARD ; Florence BRUNET a la charge du suivi de ce dossier.

c) Homologation

Le Comité de Direction valide l'ensemble des classements de la saison 2024/2025, sous réserve des dossiers en instance.

d) Campagne de licences

Il y a 2127 licenciés enregistrées contre 1494 à cette même date en 2024.

e) Retour sur la Journée Nationale des Débutants du 1^{er} juin

Le Président fait un rapide retour sur l'organisation de cette journée et félicite les bénévoles et salariés ayant contribué à son succès. Les partenaires institutionnels

et privés du District ont chaleureusement remercié le District pour les actions mises en place sur le terrain en faveur des enfants.

f) Retour sur la réunion de la Ligue avec les clubs sur les licences

Le Service aux clubs a organisé une réunion à Appoigny le 19 juin avec une vingtaine de personnes. Dominique AMARAL évoque de très bons échanges entre les salariés de la Ligue et les clubs icaunais.

g) Retour sur l'AG de la FFF du 14 juin

Le Président fait un retour sur l'AG de la FFF du 14 juin dernier à Clairefontaine.

h) Retour sur l'AG de la Ligue du 23 juin

Christine SOUSTELLE fait un retour sur l'Assemblée Générale. L'ensemble des dispositions réglementaires et financières ont été adoptées par les clubs présents en visio-conférence.

i) Informations relatives au Conseil d'Administration de la Ligue du 29 juin

La commission sportive de la Ligue préparera les groupes régionaux qui seront présentés au Conseil d'Administration de la Ligue le 18 juillet.

j) Calendrier des manifestations

➤ Manifestations de juillet à novembre 2025 :

- Réunion éducateurs U7 : réunions de secteurs du 13 au 20 septembre 2025,
- Réunion éducateurs U9 / U11 / U11F : à définir,
- Rentrée éducateurs U13 / U15 / U18 : 1^{er} septembre 2025,
- AG des arbitres : 20 septembre 2025 à Auxerre,
- Formation initiale des arbitres : 27 septembre, 4 octobre et 11 octobre 2025 à Appoigny,
- AG du District de l'Yonne : 6 novembre 2025 à Auxerre.

➤ Comité de Direction pour la première partie de saison 2025-2026

- Jeudi 28 août 2025
- Mardi 21 octobre 2025
- Mardi 16 décembre 2025

k) Partenariat

Le Président informe le Comité de Direction que désormais, la Coupe Prével devient la Coupe AUXERRE SPORTS (naming) pour les 3 prochaines éditions (2026, 2027, 2028).

l) Observateur Fédéral

Le Président informe les membres du Comité de la réussite de Christophe GIOÉ au test d'observateur fédéral (22 reçus au niveau fédéral). Le Comité de Direction le félicite pour cette nomination.

m) Candidature

Le Président informe le Comité de Direction de la candidature de Richard BOBENRIETH, afin d'intégrer la commission de discipline.

Le Comité de Direction valide à l'unanimité la candidature de Richard BOBENRIETH.

n) Poste de CTD PPF dans l'Yonne

Le Président informe le Comité de Direction de la nomination prochaine d'un CTD PPF après les entretiens qui se sont déroulés ce mercredi 9 juillet à l'Astragale. Fabien ROULIER, actuel CTD DAP dans le District des Hauts-de-Seine, viendra compléter l'équipe technique à partir de la fin août.

3. Nomination des commissions du District de l'Yonne de Football

Le Comité de Direction nomme et valide les commissions pour la saison 2025-2026. (Annexe 1)

4. Exécution du Budget et suivi des Finances du District de l'Yonne de Football

a) Les clubs non en règle financièrement

Rappel: En application de l'Annuaire du District de l'Yonne de Football 6.7 article 44 du Règlement intérieur, *en cas de non-paiement à la suite de deux rappels par voie électronique effectués, des pénalités sont applicables selon les règles suivantes :*

- 10% de pénalités sur le montant restant dû (envoi d'un courriel au club) ;
- 20% de pénalités si la régularisation n'est pas intervenue dans les 30 jours (envoi d'un courriel avec AR au club) ;
- Si non régularisation dans les 10 jours à réception du courriel, saisie du dossier par le bureau ou le conseil d'administration qui prononcera des sanctions administratives telles que prononcées par la FFF dans l'article 200 des RG.

La sanction s'appliquera à toutes les équipes du club.

Le Comité de Direction renouvelle à l'unanimité la somme limite de 500€.

Le Président et le Trésorier informent que les clubs suivants se verront appliquer automatiquement les pénalités de retard, par rapport au relevé n°3 de la saison 2024-2025 :

- CHEVANNES
- SEREIN AS
- ST CLEMENT ONZE
- ASSOCIATION FRANCO-TURQUE D'AUXERRE
- LA CELLE ST CYR
- LAROCHE

Sur proposition du Président et du Trésorier, le Comité de Direction approuve à l'unanimité que les clubs suivants ne se verront pas amendés par les pénalités de retard à la suite de la prise de contact avec le District pour un échéancier :

- STADE AUXERROIS

Mme Christine SOUSTELLE n'a pris part ni à l'étude, ni aux délibérations, ni aux votes.

b) Suivi du Budget

Le Trésorier précise que nous sommes en fin d'exercice budgétaire et que les experts-comptables et la commissaire aux comptes vont travailler sur cet exercice clos au 30 juin dans le courant de cet été.

Les dispositions financières sont proposées et validées à l'unanimité par le Comité de Direction ([Annexe 2](#)).

La procédure de relevé des comptes clubs et validée à l'unanimité par le Comité de Direction ([Annexe 3](#)).

c) Suivi des subventions ANS, Conseil Départemental et des CO LFA

Le Trésorier fait le point sur le suivi de ces subventions.

Le Président informe le Comité de Direction que les contrats d'objectifs entre la Ligue de Football Amateur et les territoires (Ligues et Districts) n'ont pas été concertés / présentés à ce jour.

d) Amendes

- Mail du club de Flogny la Chapelle, concernant l'amende relative à l'absence du club à la Soirée des Champions (PV 223 CD 19). Le Comité de Direction, au vu des éléments fournis par le club et après vérification, décide de faire preuve d'indulgence et demande au secrétariat en charge de la comptabilité d'annuler l'amende 5.14 de 100€.

- Mail du club du Mt St Sulpice, concernant l'amende relative à l'absence de ses arbitres à la réunion de fin de saison (PV 236 CD 18). Le Comité de Direction, au vu des éléments fournis par le club et après vérification, décide de faire preuve d'indulgence et demande au secrétariat en charge de la comptabilité d'annuler l'amende 5.14 de 100€.
- Mail du club d'Appoigny, concernant les amendes relatives à l'absence de ses arbitres à la réunion de fin de saison (PV 236 CD 18) le Comité de Direction, au vu des éléments fournis par le club et après vérification, décide de faire preuve d'indulgence et demande au secrétariat en charge de la comptabilité d'annuler les amendes 5.14 de 100€.

Mme Florence BRUNET et M. Dominique AMARAL n'ont pris part ni à l'étude, ni aux délibérations, ni aux votes.

5. Informations des commissions

a) Commission Technique

Présentation du calendrier général jeunes pour la saison 2025-2026.

Le Comité de Direction valide les propositions de la commission technique qui seront envoyées aux clubs ([Annexe 4](#)).

b) Commission Sportive

Présentation du calendrier général Seniors pour la saison 2025-2026.

Le Comité de Direction valide les propositions de la commission technique qui seront envoyées aux clubs ([Annexe 5](#)).

c) Commission de Formation et d'Accompagnement des Clubs

La Présidente de la commission propose une formation FMI et délégué le mardi 19 août 2025 à 19h au District.

Le formulaire d'inscription sera envoyé dans les prochains jours via Google Form.

d) Commission Statuts Règlements

Point sur les engagements en Seniors et Jeunes D1. La commission propose au Comité de rouvrir les engagements pour la D3 Seniors jusqu'au 21 août minuit.

Le Comité approuve cette proposition.

Rappel des dates d'engagement :

- Seniors D3, Seniors Féminines et Coupe Seniors M, F : jeudi 21 août 2025
- Jeunes D2, ... et Coupe jeunes (U18-U15-U13) : jeudi 4 septembre 2025
- U11 niveau 1 : jeudi 4 septembre 2025 (**modification des dates**)
- Challenge de la Convivialité : jeudi 11 septembre 2025

- Féminines Loisirs : jeudi 11 septembre 2025
- Ado loisirs : jeudi 11 septembre 2025
- U7-U9-U11 niveau 2 : jeudi 11 septembre 2025 (Modification des dates)
- Futsal Championnat et/ou Coupe : vendredi 26 septembre 2025

e) Commission Départementale d'Arbitrage

Le Comité de Direction approuve à l'unanimité les classements et groupes des arbitres du District de l'Yonne de Football mentionnés au PV 236 CDA 18 du 25 juin dernier.

D1 – 14 arbitres

Frédéric LOPEZ
Ludovic HOUCHOT
Goran STANISIC
Ali TATLIGUN
Philippe DIDIER
Rida HALLAL
Mehmet YILDIRIM

Julien LAUNAY
Yohann FRAPPIN
Julien PALANCA
Alban GRAILLER
Axel GOLISSET
Laurent MUSIJ
Alexis DALEGRE

D2 – 8 arbitres

Jean-Paul AHOUISSOUSSI
Abdel CHIH
Rudy BALLU
Jonathan LEUNGOUE
TEKALE

Jérémy PIERRU
Rudy GUICHETEAU
Nicolas PETIT
Alain DELPHIN

D3 – 29 arbitres

Mickaël ALLARD
François BOYER
Vitor BRANCO
Stevens DAVID
Stéphane DIAS DE
ALMEIDA
Luke DUPONT
Guillaume DUVOIE
Jean-Luc GARCIA
Félix GOMIS
Guillaume GOURY
François HABIMANA
Damien HOSTE
Julien LEMASSON
Julien LE MOING

Romarick LUQUET
Valentin MARIA
Pascal MARY
Léa MAZZA
Scotty MENDES
Ahmed OUAALI
Axel PACOT
Benoît PINSON
Pierre PINLON
Mohamed QOJI
William RUFO
Pascale SALMON
Michel SZELAG
David TAMPON
Luis Manuel VERISSIMO

JAD – 35 arbitres

Donatien BABO

Simon BERGERY

Louis BISIAUX
Johann Alexandre BRIDE
Thibault BRUNET
Hugo CANDON
Jarod CARBOGNIN
Hugo CHATELAIN
Antoine DELANOUE
BLANQUET
Omar EL HAYANI LAZZAOUI
Adil ESSALIMI
Alexis ETIENNE
Nolan FELTES
Noah FONSECA
Paul FOUQUIN
Ruddy GASSELIN
Mathis GOURIER
Charly HENNOQUE

Loris JOSSIER
Mehmet KARAVELIEV
Hugo LAMBLIN
Maxime LEPRUN
Tyméo LESCUREUX
Lohan LE STUM
Maxime LURIER
Valentin MANCINI
Abdel MEBROUK
Anderson MESSINA
Maxime PAGIS
Clément RAISON
Samy SEHOULI
Thomas SELLIER
Evan SOYER
Raphaël TOTI
Mathéo VERGER

Candidats R3

Nolan BRAGE
Damien GIRARD

Candidats AAR2

Franck GOSNET
David LAHAYE

JAL

Gabriel CARROUE
Maïssane QOJI
Aboubakar KONÉ

6. Informations / Questions diverses

Kahoot: Le Président précise qu'un abonnement d'un an a été contracté ce jour ce qui permettra à toutes les commissions de bénéficier de Kahoot (plateforme QCM pour des évaluations formatives sur smartphones) lors de leurs réunions et événements.

Prochain Comité de Direction: jeudi 28 août 2025 à 19h00

Séance levée à : 21h05

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »

Le Président du District
de l'Yonne de Football
Christophe CAILLIET



Le Secrétaire Général du District
de l'Yonne de Football
Patrick SABATIER

